

Deuxièmes rencontres maîtrisiennes

maîtrises, écoles maîtrisiennes, filières voix, CHAM vocales

Du 1er juillet 2014 à 17h00 au 2 juillet à 16h00 Marseille

Action réalisée en partenariat avec la Maîtrise des Bouches-du-Rhône





Introduction

Depuis maintenant plusieurs dizaines d'années se sont développés en France de nombreux structures et dispositifs permettant à des enfants d'avoir une pratique et une formation approfondie dans le domaine du chant choral : maîtrises, écoles maîtrisiennes, "filières voix", CHAM vocales... Autonomes ou intégrées à une autre entité, et poursuivant des objectifs divers, ces différentes structures ont en commun un enseignement musical spécialisé autour du chant choral, construit sous forme d'un parcours progressif et d'une articulation avec l'enseignement général public ou privé.

Elles ont contribué à modifier en profondeur le paysage choral français, faisant de la pratique chorale une pratique artistique aussi exigeante que les pratiques instrumentales et mettant "sur le marché" professionnel et surtout amateur de nombreux chanteurs formés et de qualité.

Fidèle à sa vocation de lieu d'échanges et de réflexions à destination des acteurs de l'art choral, l'IFAC, après une première rencontre réussie le 4 juillet 2013, propose les deuxièmes rencontres professionnelles des cadres musicaux, pédagogiques et administratifs de ces structures.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la préparer. Merci à la maîtrise des Bouches-du-Rhône pour son engagement dans ce projet.

J'espère que ces rencontres enrichiront les participants et permettront de développer de nombreux échanges entre les maîtrises.

Florent Stroesser Président de l'IFAC

Comité de pilotage - IFAC

Anis Barnat

administrateur de la maîtrise de Radio-France

Christophe Bergossi

membre du conseil d'administration de l'IFAC, directeur musical de la maîtrise de la cathédrale de Metz

Samuel Coquard

directeur musical de la maîtrise des Bouches-du-Rhône

Denis Skrobala

membre du conseil d'administration de l'IFAC,

administrateur de la maîtrise du Centre de musique baroque de Versailles

Philippe Le Fèvre

directeur artistique et pédagogique de l'IFAC

Partenaire associé : Maîtrise des Bouches-du-Rhône

1er juillet

Samuel Coquard, directeur de la maîtrise des Bouches-du-Rhône, propose à ceux qui le souhaitent de leur donner rendez-vous à 12h00 (lieu exact à préciser ultérieurement) pour un parcours de découverte de lieux emblématiques de Marseille.

16h00

Accueil des participants

16h30 18h30

Réflexions sur la construction des cycles dans l'enseignement maîtrisien

Existe-t-il des parallélismes ou des divergences entre les cycles pédagogiques mis en oeuvre dans les Maîtrises par comparaison avec ceux de l'Education Nationale ou des cursus des conservatoires ? Quels rapports peuvent se développer entre les cycles d'enseignement maîtrisien en CHAM et la question de la sélection ? Les cycles maîtrisiens accompagnent-ils les différentes étapes de l'évolution de la voix de l'enfant, jusqu'à la mue ? Sont-ils aussi un outil de construction du collectif choral pour la mise en oeuvre des projets musicaux ?

18h45 19h15

Le projet de loi sur la création artistique

Quelles seront les conséquences de la future loi sur la création artistique pour les pratiques en amateur ? Et quelles modifications cette loi entraînera-t-elle par rapport au cas particulier de l'application du droit du travail aux enfants chantant dans les maîtrises.

19h15 20h00

Temps musical proposé par la maîtrise des Bouches-du-Rhône

20h00 21h00

Dîner pris en commun

9h30 12h30

Les conventions avec l'éducation nationale

Comment les négocier et les mettre en forme ? En partant de l'expérience des participants, nous tenterons d'aller vers un document-cadre qui pourrait permettre à tous les responsables sur le territoire de formaliser plus facilement avec l'Education Nationale.

12h30 14h00

Déjeuner pris en commun

14h00 15h30

Les projets inter-disciplinaires dans le 1er degré

Quels répertoires, quelles spécificités des projets avec les enfants les plus jeunes ?... Quelles passerelles établir avec d'autres disciplines (danse, théâtre, arts plastiques) ?

Echanges d'expérience.

15h30 16h00

Conclusion

Informations pratiques:

Maîtrise des Bouches-du-Rhône

Collège André Malraux 250 rue Albert Einstein 13013 Marseille + 33 (0)4 91 11 78 42



Accès

Métro ligne 1 La Rose Terminus La Rose correspondance Bus 5T arrêt Collège Malraux

Public concerné : toute personne impliquée dans la vie des maîtrises : chefs de chœur, enseignants, administrateurs, CPEM, directeurs d'établissements...

Hébergement et restauration : la restauration du mardi soir et du mercredi midi se fera sur place (participation aux frais demandée). Chaque participant organisera et prendra en charge directement son hébergement.

Frais d'inscription : adhérent à l'IFAC 30 €, non-adhérent : 60 €

Renseignements et inscriptions :

IFAC / 05 49 39 00 40 / contact.ifac@artchoral.org